

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	13 ^{ème}
Nom de site	PORTE DE CHOISY	Numéro	753533
Adresse du site	123 boulevard Massena	Hauteur	R+7 (23.85m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 nouvelles antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/12/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	05/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 70°, 160° et 300°.		
Distance des ouvrants	Balcon à 4.71m	Vis-à-vis (25m)	R+7 24m
Estimation	2G/3G/4G/5G: 70° < 4V/m - 160° < 5V/m - 300° < 3V/m 5G (3500) : 70° < 5V/m - 160° < 5V/m - 300° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	26.47m		

Incidence visuelle

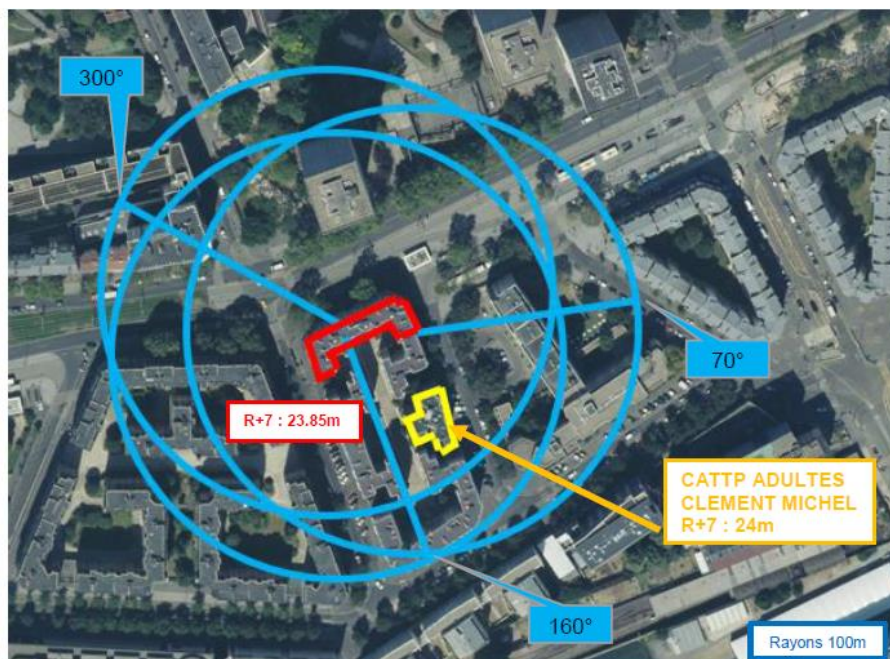
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 70°, 160° et 300°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

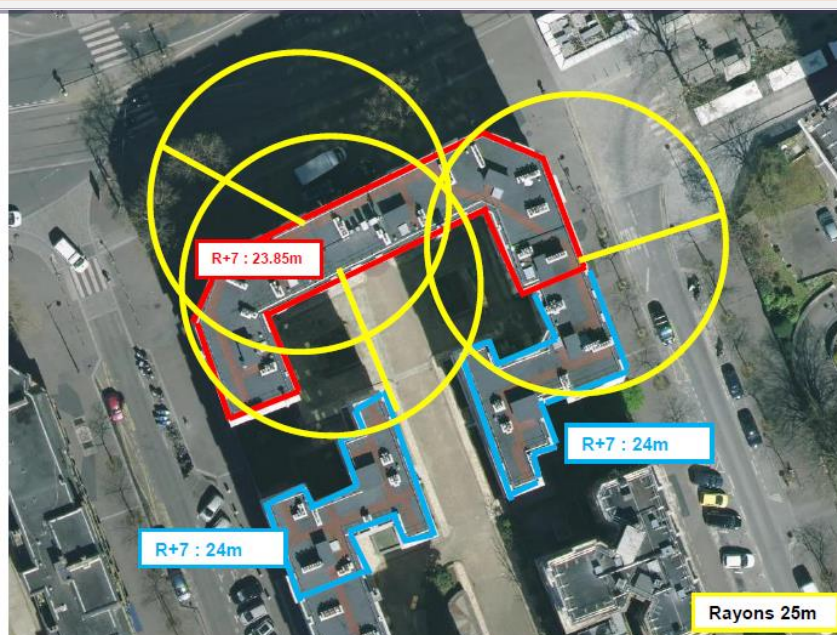
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
CATTP ADULTES CLEMENT MICHEL	6 Rue du Conventionnel CHIAPPE	24m	NON	51.40	2.14 V/m
HDJ ENFANTS DIATKINE CLEMENT MICHEL	6 Rue du Conventionnel CHIAPPE	24m	NON	60.44	2.13 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 70°	Azimut 160°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	23.5 m	23.5 m	18.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

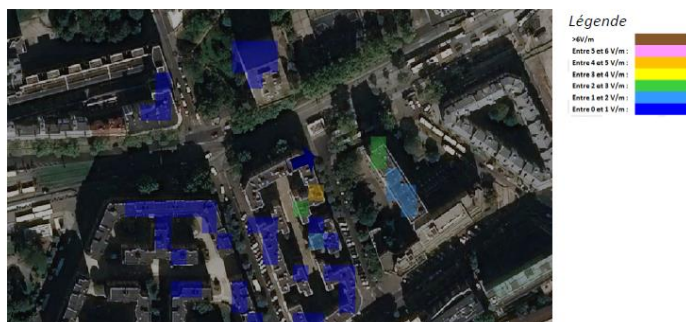
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 70°	Azimut 160°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	23.5 m	23.5 m	24.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

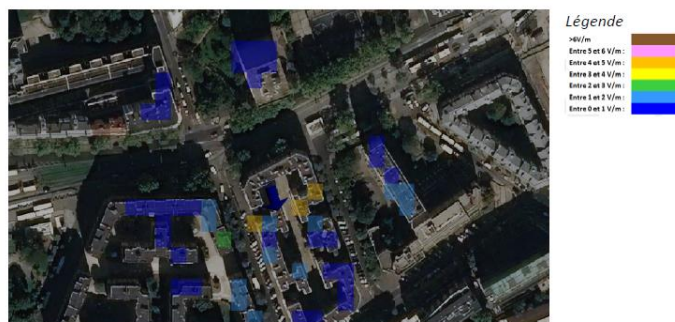
iii. Azimut 70°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 70°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



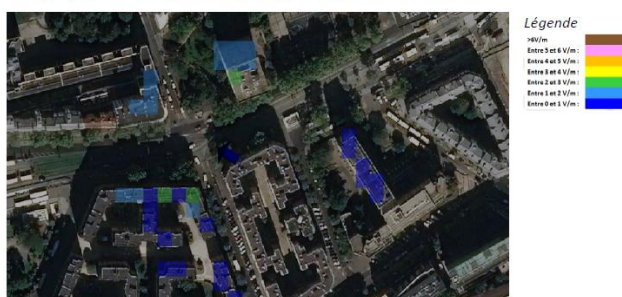
iv. Azimut 160°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



vi. Azimut 300°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 24.5 m .

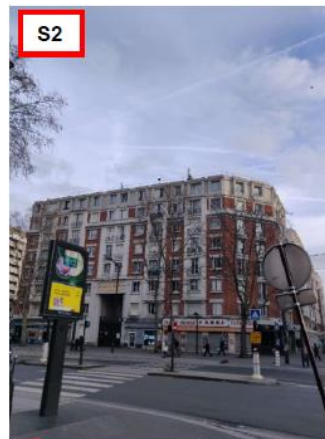


Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

70°



160°



300°

